



AET 34

N° 77 Février 2021

BULLETIN DE LIAISON des ANCIENS ENFANTS de TROUPE de l'HERAULT

1 Le Mot du Président :

Chers amis, à l'entrée de l'été, nous avons cru que cette fichue pandémie était en voie d'être maîtrisée. Lors du dernier bulletin de liaison, en novembre 2020, nous nous interrogeons sur les conditions dans lesquelles nous allons vivre les fêtes de fin d'année. Maintenant, nous nous posons la question, malgré les paroles gouvernementales rassurantes, d'un éventuel reconfinement tant les courbes de la pandémie sont inquiétantes et que les vaccins tardent à arriver. Faudra-t-il attendre un 9^{ième} voire un 10^{ième} reconfinement ? Faudra-t-il espérer être vacciné à Pâques, en juin ou à la St Glinglin quand un nouveau variant du covid sera découvert ? Décidément, tout concourt à nous mettre sous pression et jouer avec notre patience.

Dans les conversations téléphoniques que j'échange, je perçois souvent plus de résignation et de dépit que d'envie de lutter. Pourvu que ce covid nous oublie

Dans ce brouillard qui rend l'avenir incertain une excellente nouvelle : **René Planes (43 La 47 Au 48) est promu au grade d'Officier de la Légion d'Honneur**. Toutes nos félicitations René et la bise à Jeannine.

En cette fin d'année 2020, l'un d'entre nous **Michel Vincent (42 Mr 47 Ai 47)** s'en est allé au terme d'une longue lutte face à un mal implacable. Il eut une vie pleine dans les EMP, à St Cyr, dans les commandos de chasse en Algérie puis en Gendarmerie en métropole. Nous le regretterons et assurons Renée et sa famille de notre compassion.

Vendredi 13 mars 2020 a eu lieu la dernière assemblée générale de la section qui s'est déroulée normalement. C'était à Lunel et nous avons pu accueillir notre président général Jean-Paul Martial. Les épouses avaient visité le musée de la ville et un repas très convivial avait clôturé nos débats. Mais, ensuite, toute la programmation de nos activités a dû être progressivement remise en question. Pour conclure dans les formes voulues cette année délétaire et parce que les conditions sanitaires n'ont guère évolué, il va nous falloir organiser une **assemblée générale le vendredi 12 mars 2021 par correspondance**. Selon la terminologie qui a cours, ce sera donc en distanciel et non en présentiel, en virtuel et non en réel !! Quelle horreur et vivement que nous retrouvions nos habitudes !! Donc vous trouverez joint au présent bulletin tous les éléments d'appréciation (rapports moral, d'activités et financier) ainsi que le bulletin de vote que vous pourrez retourner rempli ou adressé par internet ou, pourquoi pas, « rendu par téléphone ». Ne dites pas « cela ne me regarde pas, je leur fais confiance ». Les AET qui s'investissent dans le bureau ont besoin de votre soutien et votre participation est toujours appréciée.

Globalement et pour faire court, si l'on oublie la pandémie et ses effets sur **la vie de la section, celle-ci se porte plutôt bien**. Les effectifs sont en grande partie stabilisés, les finances sont saines et la section possède une bonne dynamique pour ses activités ainsi que le climat d'amitié entre ses membres. Hélas, il n'en va pas de même pour l'Association des AET et vous lirez plus loin un résumé de la synthèse des travaux du groupe constitué à cet effet.

Vous le voyez chers amis, notre Association est bien vivante malgré cette fichue pandémie. Certes, nous ne pouvons pas nous réunir, voyager, nous cultiver comme nous aimions le faire. Il faudra être patient car avant l'été 2021 peu de choses pourront être organisées. Espérons qu'avec une vaccination bien engagée la donne change et que nous retrouvions un peu de liberté dès le 2^{ième} semestre. Bien fraternellement à vous. **Michel ALAUX (58 Tu 64 Ai 65)**

2. GROUPE DE TRAVAIL SUR L'APPELLATION D'AET

Lors de sa visite le 13 mars 2020, notre président général s'était très librement et clairement exprimé sur l'état de l'Association. Il n'avait pas masqué les difficultés (érosion continue et inquiétante de l'effectif des adhérents conduisant à une baisse préoccupante des ressources financières) laissant craindre que dans un avenir proche son existence même soit menacée. Notre camarade Elrick Irastorza avait suggéré dans un article du n° 284 d'AET Magazine que l'on envisage le changement d'appellation « d'Ancien Enfant de Troupe » (AET) en « Ancien Elèves des lycées de la Défense » (AED) pour que les jeunes se reconnaissent mieux dans l'Association et qu'ils y adhèrent.

Pour réfléchir à la problématique posée, **notre président général a constitué début octobre 2020 un Groupe de travail** dont il a confié la direction au président de la section de l'Hérault Michel Alaux. Ce groupe était composé de **17 AET (dont 7 trentenaires ou quadra actuellement dans la vie active)** répartis sur le territoire national et souvent investis dans des responsabilités au sein de sections de province ainsi que des délégations auprès des lycées de la Défense. Il s'est réuni 7 fois en visioconférences, **a pu interroger des membres du Siège, notre camarade Elrick Irastorza, des élèves actuellement dans des lycées ou d'anciens élèves par consultation directe ou au travers des réseaux sociaux.** Certains camarades AET ont écrit mais souvent pour exprimer un point de vue faisant plus appel à l'affectif qu'au rationnel, se situant plus dans une position défensive que dans l'envie de se projeter dans l'avenir.

Des propositions devaient être remises au président général au premier trimestre 2021 pour éventuellement être soumises à un prochain Conseil d'administration de l'Association et, si nécessaire, figurer à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée générale de l'Association. **Le document de synthèse des travaux a été remis à notre président général ce 1er février et, pour l'essentiel, il comporte les propositions et recommandations suivantes :**

✓ **S'agissant du nom de l'Association, il n'a pas paru utile de le modifier.** Les jeunes élèves des lycées et les jeunes actifs, consultés comme indiqué précédemment, ne se sont pas dits choqués d'être appelés « Enfants de Troupe » puis « Anciens Enfants de Troupe » tellement ces expressions sont chargées d'une histoire qui fait honneur à ceux et celles qui les portent. Ces appellations sont-elles plus désuètes ou dévalorisantes que brution (Prytanée La Flèche), khâgneux (élève classe prépa à Ecole Normale Supérieure), X (Polytechnique), ... etc. ?? Ce sujet a été plusieurs fois débattu au sein de l'Association et la conclusion a été chaque fois la même. Trivialement, ce n'est pas en changeant l'étiquette d'une bouteille qu'on améliore le contenu. Donc, le groupe a convenu qu'il fallait plutôt s'appesantir sur la problématique des adhésions.

✓ **S'agissant des adhésions, cette préoccupation ne concerne pas que le Siège, les délégations auprès des lycées et les bureaux des sections. Tout adhérent AET est potentiellement en mesure de faire adhérer un ou plusieurs AET de son entourage.**

✓ **Parce que les jeunes en lycée ou entrés dans la vie active ont un attachement fort à leur Ecole ainsi qu'une appartenance à une promotion, les sections dites transverses (celle d'Aix-en-Provence, celle d'Autun, mais aussi celle de Tulle) ont toute leur pertinence.**

✓ **Des moyens substantiels doivent être alloués en matière de communication** au travers des vecteurs utilisés par les jeunes (élèves et actifs) : Revue AET Magazine et site internet à mettre au diapason des jeunes, réseaux sociaux.

✓ **Un annuaire des anciens élèves des EMP, des lycées militaires et de la Défense** devrait être constitué permettant de situer chacun (élèves, jeunes actifs, anciens). Actuellement nous ne disposons que d'un annuaire papier datant de l'année 2000.

Partie sur une modification de l'appellation d'AET (en par exemple AED), les travaux du groupe se sont véritablement concentrés sur le mal qui ronge notre Association en matière d'effectif des adhérents. La proposition de notre camarade Elrick Irastorza a eu un grand mérite, celui de ne pas cacher la poussière sous le tapis et de rechercher des solutions. L'avenir dira si les remèdes sont à la hauteur des enjeux ou s'il s'agissait de « mesures sparadrap ».

La synthèse des travaux sera en tout ou partie publiée par le Siège de l'Association dans AET Magazine et sur le site internet. Bonne lecture !!

3. VIE DE LA SECTION

BONNE NOUVELLE

Claire-France et Elrick Irastorza (61 Au 68 Ai 70) sont heureux d'annoncer la naissance d'une petite Vaimana chez Anne-Laure et Guillaume, le 5 février 2021.

Félicitations aux parents, grands-parents, tous nos vœux de santé et de bonheur au nouveau-né.

ILS NOUS ONT QUITTES

- **Alain GUYOT (56 Au 57 Tu 63)**, décédé à Saint-Pierre, île de la Réunion, il était membre de la section de l'Hérault dans les années 1990-2000. Il était dans la même classe que notre camarade Christian Rahier en 6^{ème} M2 à Autun en 1956 et côtoyé par la suite par notre camarade Claude Boudillet (59 Tu 64) à Tulle, puis à Montpellier.

- **Michel VINCENT (42 Mr 46 Ai 47)**, décédé le 14 décembre 2020, à Montpellier, à l'âge de 90 ans, après 57 ans de mariage avec son épouse Renée.

Notre camarade était adhérent de la section depuis plus de 25 ans, il participait avec son épouse Renée à la majorité de nos activités. Malgré sa maladie, ils avaient encore participé à de nombreux rassemblements dont notre repas de rentée (une paëlla) à Palavas le 18 septembre 2015.

L'alerte téléphonique a été déclenchée.

La cérémonie des obsèques a eu lieu le 17 décembre en l'église Sainte-Thérèse à Montpellier.

L'inhumation a eu lieu le même jour, à Saint-Rome-de-Cernon (Aveyron).

Une palme AET a été déposée sur son cercueil. Malgré les contraintes sanitaires, la section était représentée par notre président Michel Alaux et son épouse, entourés d'une dizaine de nos camarades et épouses. Le général commandant la région de Gendarmerie avait tenu à être représenté par trois personnels en tenue.

L'éloge funèbre a été prononcé par notre Président Michel Alaux.

« Michel est né le 6 janvier 1930 à Combeaufontaine en Haute-Saône. Il est admis en 1942 à l'**EMP de Montélimar** alors qu'il n'a que 12 ans ; la France, notre pays, est entrée en guerre depuis déjà 3 ans, puis a basculé dans les heures sombres de la défaite et de la collaboration. Jours d'abattement pour les uns, de révolte et de lutte pour d'autres. Michel faisait partie de ces adolescents attentifs aux réactions de leurs cadres qui avaient pour souci de les instruire et les élever dans les valeurs de la discipline, de la rigueur, de l'honneur, du service de l'Etat et aussi de la fidélité à une France digne. « Valeur et Discipline. Honneur et Patrie » sont brodés sur les drapeaux de ses EMP. Michel Vincent poursuivra ses études à **Aix-en-Provence** de 1946 à 1947 avant de s'engager en qualité de sous-officier dans l'Infanterie ce qui le conduira dans deux affectations aux **FFA** puis au **Laos** où il servira au **1^{er} bataillon Thaï** et sera engagé à Na San. Il y sera **cité à l'ordre de la brigade** pour son attitude courageuse et déterminée.

De retour en métropole, Michel Vincent postule et **réussit** brillamment le concours d'entrée à l'**Ecole Spéciale Militaire Interarmes de Coëtquidan**, fera partie de la promotion « **Lt-Colonel Amilakvari** » qui ne passe pas plus d'un an de formation de 1954 à 1955 en Bretagne. Après une courte affectation encore en Allemagne, il réorientera sa carrière et **entrera à l'EOGN à Melun** pour devenir **officier de gendarmerie**. Mais, l'heure n'était pas uniquement aux enquêtes judiciaires et à la police administrative et une de ses premières affectations sera en **Algérie** pour encadrer le **commando de chasse Partisan 21** qui s'illustrera à diverses occasions en mettant hors de combat de nombreux rebelles. Michel y sera distingué par une **citation à l'ordre de la division** pour son courage remarquable, sa conduite déterminée, son mépris du danger. Il y recevra la **Croix de la Valeur Militaire**.

De retour en métropole, Michel Vincent commandera les compagnies de GD de Baume-les Dames (Doubs) et Saint-Etienne (Loire) avant de prendre le commandement du groupement de GD de la Drôme à Valence. Plus tard, il dirigera le Centre de Documentation et de Pédagogie de la GN à Maisons-Alfort.

Homme de terrain engagé, volontaire, expérimenté, mais aussi homme de savoir et de culture puisqu'il était docteur en droit, il y fera merveille. Sa personnalité et ses compétences seront reconnues par l'attribution des croix de **Chevalier de l'ONM** en 1966 et de **chevalier de la Légion d'Honneur** en 1981....

Michel savait ce qu'il devait aux EMP et en parlait régulièrement. Profondément marqué par le service de l'Etat, il eut une passion sans mesure pour la Gendarmerie, ses personnels qui la composent et le service du public qu'elle demeure. Michel fut, à ce titre, un homme d'engagement et de fidélité ».

Nous présentons aux familles explorées nos très sincères condoléances.

UN AET A L'HONNEUR

Par décret du Président de la République en date du **29 octobre 2020**, pris sur le rapport du Premier ministre et de la ministre des armées et visé pour son exécution par le grand chancelier de la Légion d'honneur, notre camarade **René PLANES (43 La 47 Au 48)** a été promu **officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur**. *

Notre camarade était Chevalier en date du 24 août 1972.

Toutes nos félicitations pour cette brillante promotion

NOUVEAUX ADHERENTS

Eliane Farnet, membre sympathisant, fille de notre camarade Maurice Farnet (34 Bi 38Au 40), membre de notre section de l'Hérault pendant une trentaine d'années et Président pendant les années 1970, décédé le 30 janvier 2005. Eliane est également la sœur de notre camarade Lucien Farnet adhérent de la section depuis des années.

Eliane et Lucien ne sont pas des inconnus, ils participent depuis plus de 20 ans aux activités de la section et en particulier au repas dansant annuel.

Adresse : 3, avenue Montéroni d'Arbia B27 34920 Le Crès

Adresse mail : farnetelyane@gmail.com – Tél : 06 62 02 05 39

Bienvenue dans la section AET de l'Hérault.

MODIFICATIONS A L'ANNUAIRE

- **Michel Ducret** a une nouvelle adresse mail : **michel.ducret@free.fr**, le reste sans changement.
- **Annie Eychène** a une nouvelle adresse mail : **eychene.annie34@gmail.com**, le reste sans changement.
- Notre camarade **Jean Legay** et son épouse Hélène ont quitté Baillargues pour un EHPAD (SMLH-Les Gueules Cassées), Résidence Colonel Picot, 627 chemin du Colonel Picot 83160 La Valette-du-Var.

Tél : 04 94 42 51 80 – chambres 230 et 231.

Adhérent sympathisant de la section depuis de nombreuses années, Jean sera âgé de 97 ans au mois de juin prochain. Ils ont fêté leurs noces d'albâtre, 75 ans de mariage. Ils s'étaient mariés le 12 juin 1945.

NOS MALADES

Nous pensons à eux et aux membres de leurs familles. N'hésitez pas à nous contacter si vous le souhaitez.

4. ACTIVITES PASSEES

À L'OCCASION DE LA NOUVELLE ANNEE

Cette année, comme les années précédentes, le Président, les membres du bureau et certains référents de secteur ont adressé au nom de la Section, à nos aînés et aux veuves de nos camarades décédés, adhérents ou non, à nos malades une carte de vœux.

SALUONS UNE HEUREUSE INITIATIVE

Grâce à **Pierre Diemunsch** (59 Au 67), Président de la section AET de Saône-et-Loire et Président des Amis du musée national des AET, une carte de vœux écrite par des élèves a été adressée à nos aînés de la section. A titre de remerciement, la section a adressé un chèque de 100€ à la section de Saône-et-Loire pour offrir un pot de l'amitié aux jeunes.

NOS AET "CELEBRES"

La réalisation d'études sur les AET "célèbres" comme Louis Ricardou, Henri Martrice, Pierre Pouyade, Gérard Turpault, Louis Hon, Michel Honorin, Patrick Baudry, Caroline Aigle, Virginie Guyot, Jacques Witkowski et Vianney a été diffusée à tous nos internautes depuis décembre 2020, elle essaiera de se poursuivre pour 2021. Merci à Christian Rahier pour ses réalisations et à Christian Bordas pour son témoignage.

Nous sommes à la recherche d'AET peut-être moins connus, mais plus jeunes et impliqués dans notre vie économique.

5. ACTIVITES A VENIR

OYEZ, OYEZ, BRAVES GENS ET A VOS CALENDRIERS !!

Toutes les activités programmées dépendent bien sûr des conditions sanitaires du moment ➤

Réunions mensuelles : les lundis 1 avril, 3 mai, 7 juin.

- AG 2021 virtuelle en mars 2021, les modalités vous seront adressées dans un envoi particulier.
- Sortie de printemps : fin mai ou début juin à Nîmes en fonction de la date de la fêria.

6. COMMUNICATIONS DIVERSES

NOTE DU TRESORIER

Pensez à votre cotisation. Il en manque encore une douzaine !!

Vous avez mieux fait que l'année dernière.

AET et membre sympathisant : 56€ (51€ + 5€ de don pour la section). **Montant inchangé**

Veuve avec le journal national : 27,5€ (25€ + 2,5€ de don pour la section)

Le journal n'est pas obligatoire et il est gratuit pour les veuves.

Les 5€ et 2,50 € pour la section servent à couvrir les frais de fonctionnement de la Section, les palmes lors des obsèques, les dons aux écoles pour la distribution des prix, les dons au Musée d'Autun...etc.

Chèque à l'ordre d'« **AET Hérault** » à adresser à

Christian Rahier

32 rue des Chênes verts

34820 Teyran

AVOIR FISCAL

L'association des AET étant déclarée d'utilité publique nous bénéficions d'un avoir fiscal sur notre cotisation, c'est-à-dire sur 36€ pour les AET et 25€ pour les veuves, l'abonnement au magazine ne fait pas partie de la déduction fiscale.

De plus il est rappelé qu'il n'est pas nécessaire d'avoir physiquement le reçu fiscal en sa possession, pour faire sa déclaration de revenu, mais en cas de contrôle fiscal, nous devons pouvoir le produire.

LE FICHER ULYSSE

Notre camarade **Georges Tixerion (69 Lm 72)**, membre du bureau de la section est en charge de la mise à jour du fichier Ulysse depuis le 1^{er} janvier 2018. N'hésitez pas à le contacter si vous avez un souci (Tél : 04 67 47 12 90). Pour les internautes, pensez à vérifier si les données du fichier sont exactes.

SITE INFORMATIQUE DE NOTRE SECTION

Allez visiter le superbe site de la section des AET de l'Hérault rénové et mis à jour par notre camarade **Claude Boudillet (59 Tu 64)**. **Merci à Claude pour ce travail important. Notre site retrouve une nouvelle jeunesse, il faut aller le voir**

<https://www.aet-herault.com/>

AVIS DE RECHERCHE

Cette année, conformément à notre règlement intérieur, Michel Alaux quittera son poste de Président de la Section, il faut dès aujourd'hui penser à son successeur.

PENSEZ A VOTRE COTISATION, SI CE N'EST PAS FAIT

VENEZ NOUS REJOINDRE AU SEIN DU BUREAU

Aide-mémoire de la section AET 34

Président Michel ALAUX (58 Tu 64 Ai 65)	Tél : 04 67 15 33 80
Vice-président Georges TIXERON (69 Lm 72)	Tél : 04 67 47 12 90
Secrétaire Jean-Pierre MULOT (57 Ai 65 Lf 66)	Tél : 04 67 99 31 19
Secrétaire-adjoint Jean-Yvon FEVRIER (53 La 60 Au 62 Lf 64)	Tél : 06 11 44 21 47
Trésorier Christian RAHIER (56 Au 65 Ai 66)	Tél : 04 67 70 34 07
Trésorier-adjoint Régis GARROT (67 Lm 74)	Tél : 06 18 04 43 81
Membre : Gilbert BERGEIRE (48 Tu 52)	Tél : 04 67 29 33 88
Base de données Ulysse : Georges TIXERON (69 Lm 72)	Tél : 04 67 47 12 90
Informatique : Claude BOUDILLET (59 Tu 64)	Tél : 04 67 99 54 14
Représentant le Biterrois Claude-Henry MAUREL (48 La 55)	Tél : 04 67 30 06 02